

## Unique, objet de mon ressentiment

A SON RETOUR DE BERLIN, FIN AVRIL, MORITZ LEUENBERGER A ÉTÉ ACCABLÉ D'OPPROBRE : L'ACCORD SIGNÉ AVEC NOTRE GRAND VOISIN, QUI PRÉVOIT LA RÉDUCTION D'UN TIERS DES VOLS D'APPROCHE VERS KLOTEN À PARTIR DU TERRITOIRE ALLEMAND, trahirait les intérêts du pays, confinerait à la capitulation, révélerait l'incapacité à négocier du président de la Confédération.

Ces jugements outranciers traduisent la colère de milieux zurichois peu habitués à être remis en question. Remercions donc l'Allemagne d'obliger ces milieux à enfin ouvrir les yeux.

La réaction zurichoise est à la mesure de l'arrogance manifestée depuis des lustres par les autorités locales à l'égard de ces péquenots du Haut-Rhin. Jamais lesdites autorités n'ont manifesté la moindre attention aux récriminations des Allemands gênés par le bruit des avions se dirigeant vers Kloten, récemment baptisé Unique – il faut oser.

Aujourd'hui l'équation « ce qui est bon pour Kloten est bon pour Zurich et la Suisse », en termes d'emplois et de développement économique, n'est plus un tabou. Les langues se délient pour mettre en doute la politique d'expansion soutenue de l'aéroport. L'attractivité d'une région ne repose pas sur la seule existence d'une plate-forme aérienne intercontinentale. La qualité de la vie, péjorée par une croissance inconsiderée du trafic aérien, reste un critère déterminant. Genève, privée de liaisons directes avec la planète, en apporte la preuve.

Les exigences allemandes vont peut-être susciter une réflexion sur une

solution helvétique et favoriser une coopération entre les trois aéroports plutôt qu'une course à la croissance en solitaire favorisée par un cantonalisme dépassé.

Les protestations suscitées par cet accord reflètent bien sûr le refus de certaines populations zurichois, jusqu'alors épargnées, de devoir supporter des nuisances sonores. L'Allemagne nous rappelle tout simplement qu'on ne peut bénéficier des avantages d'une situation sans en assumer aussi les inconvénients.

Les représentants de l'UDC zurichoise et fédérale se sont distingués par leur hargne à l'égard de Moritz Leuenberger. Ils ont perdu l'occasion de se taire. Car en faisant campagne contre l'adhésion à l'EEE en 1992, ce sont eux qui ont contribué à l'affaiblissement de Swissair et du « hub » zurichois.

Enfin ce que certains ont qualifié de « diktat » allemand met en lumière la faiblesse systémique de notre capacité de négociation lorsque le président de la Confédération, simultanément responsable d'un département, doit défendre un dossier. A supposer que le responsable des transports ait mal défendu les intérêts helvétiques – ce qui ne paraît pas le cas en l'occurrence –, comment le collège gouvernemental aurait-il pu désavouer le président de la Confédération? Merci donc à l'Allemagne pour le miroir tendu. JD

---

Remercions  
l'Allemagne  
d'obliger  
les milieux  
zurichois à  
ouvrir les  
yeux

### Sommaire

**Mondialisation:** L'écart se creuse entre les riches et les pauvres (p. 2)

**11<sup>e</sup> révision de l'AVS:** L'heure du compromis (p. 3)

**Presse syndicale:** L'anniversaire de l'Événement syndical (p. 4)

**Conventions collectives:** Cinq semaines de vacances pour les facteurs (p. 5)

**Logement social à Genève:** La fin du système de milice (p. 7)

**Chronique d'Anne Rivier:** Ma vie avec Kasparov (p. 8)

# L'écart se creuse rapidement entre les riches et les pauvres

**La mondialisation de l'économie n'est pas le grand Satan qui appauvrit les pauvres. Mais elle ne profite qu'aux riches. Un constat qui échappe aux analyses de la Banque mondiale et du FMI. Un économiste tire la sonnette d'alarme.**

**L**es adversaires acharnés de la mondialisation ont tort. Les pauvres de la planète ne sont pas devenus plus pauvres. A l'appui d'une nouvelle analyse statistique très pointue, le professeur britannique Robert Wade conclut que l'évolution récente de l'économie à l'échelle planétaire n'a pas touché au niveau de vie des plus pauvres. Mais le FMI, la Banque Mondiale et autres organisations économiques internationales ont également tort. Les statistiques officielles tentent de démontrer que la mondialisation profite à l'ensemble de l'humanité, au tiers-monde comme aux pays riches. C'est vrai si l'on compare les revenus nationaux moyens. Mais ces moyennes sont trompeuses. Elles cachent des écarts énormes entre riches et pauvres à l'intérieur des pays.

## Ville et campagne

La Chine et l'Inde fournissent un exemple frappant. Dans ces grands pays, qui regroupent 40% de la population du globe, les régions urbaines s'enrichissent à une vitesse vertigineuse. Le niveau de vie y atteint celui de la Russie. Ces performances dopent les moyennes nationales. Mais les vastes zones rurales ne progressent pas d'un

pouce. Pire, la horde des misérables grandit avec l'accroissement de la population. Les très pauvres ne deviennent pas plus pauvres, mais plus nombreux ! Dans les pays africains, l'écart se creuse entre la société traditionnelle et les privilégiés du régime qui roulent en Mercedes et affichent un luxe à l'occidentale. En lisant les statistiques du professeur Wade (établies sur une période de six ans au tournant des années nonante), on constate que 85% des habitants de la planète n'ont profité en rien de la prospérité mondiale de ces années fastes.

**Les penseurs libéraux, à la Banque mondiale ou ailleurs, ont longtemps considéré que la croissance diminue la pauvreté**

## Feu vert des élites

Les dirigeants du tiers-monde sont favorables à la mondialisation organisée selon le modèle proposé par les nations riches. C'est pourquoi les organisations économiques internationales rencontrent un large consensus autour de leur doctrine libérale. Pour preuve, la Chine a âprement sollicité et obtenu son entrée à l'OMC. Les privilégiés urbains y trouveront leur compte. Mais eux seulement. Pour le professeur Wade, cette mondialisation qui creuse les inégalités est une mécanique pernicieuse. Comme le réchauffement de la planète dont les effets invisibles seront catastrophiques à long terme, les

inégalités grandissantes deviendront socialement et politiquement explosives. Les indices de tempête existent déjà. Les pays les plus inégalitaires sont aussi les plus instables et les plus violents. Les pauvres qui, dans la rue et par les médias apprennent à connaître les délices de la consommation à l'occidentale, ne cherchent qu'à migrer vers les pays riches. La mondialisation a ouvert les frontières aux services et aux biens. Malgré tous les barrages policiers, elle ne peut contenir la circulation des personnes.

## Dilemme libéral

Le constat, difficilement contestable trouble les mondialistes. L'hebdomadaire britannique *The Economist*, qui reproduit l'étude du professeur

Wade, reconnaît que les penseurs libéraux, à la Banque mondiale et ailleurs, ont longtemps considéré que la croissance diminue la pauvreté ; qu'un système qui augmente globalement la richesse mondiale est un bon système. Ils ont négligé de prendre en compte les inégalités destructrices de la cohésion sociale. Dès lors, faut-il freiner la globalisation pour éviter que ne se creusent les inégalités ? Le journal libéral estime qu'il ne faut pas empêcher les riches de devenir plus riches par les vertus de la mondialisation. Il faut au contraire aider les pauvres à sortir de la pauvreté. Programme attrayant mais bien vague ! A mettre en discussion d'urgence dans les organisations internationales. *at*

## Une nouvelle maquette pour DP

*Domaine public* change de maquette. En restant fidèle à la ligne fixée depuis trente-huit ans. Pas de couleurs, pas de publicité, un usage modéré des illustrations. En première page, nous changeons néanmoins le logo, nous rendons plus visible l'adresse de notre site internet et nous introduisons un sommaire qui donne le menu, non exhaustif, du numéro. Le format sur quatre colonnes amènera plus de diversité et de plaisir à la lecture. Nous espérons que vous apprécierez cette nouvelle formule.

Par ailleurs, nous signalons à nos lectrices et lecteurs que ce numéro 1471 vous parvient avec un peu de retard en raison de la Fête du 1<sup>er</sup> mai pendant laquelle notre imprimerie est fermée. *rédi.*

# L'heure du compromis

**La 11<sup>e</sup> révision de l'AVS doit consacrer l'égalité entre les sexes. Mais elle concentre tant les oppositions de la droite que de la gauche. Qui risquent d'enterrer le projet.**

La session spéciale du Conseil national, qui débute lundi prochain, est tout entière consacrée à la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS. La Commission de la sécurité sociale a transmis au plénum un projet nettement plus social que celui proposé par le gouvernement. Mais ce texte n'est soutenu que par neuf commissaires contre six et sept abstentions. C'est dire que le débat s'annonce animé, d'autant plus que 41 propositions de minorité ont été déposées.

La 11<sup>e</sup> révision doit consacrer l'égalité entre les sexes, à savoir l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes comme pour les hommes et l'adaptation de la rente de veuve aux conditions qui prévalent pour la rente de veuf. Mais surtout cette révision veut introduire la possibilité d'une retraite anticipée à des conditions financières supportables pour les bas revenus.

La commission a décidé de justesse – treize voix contre douze – d'affecter 800 millions de francs (le Conseil fédéral prévoit seulement 400 millions) à la flexibilisa-

tion de l'âge de la retraite. Ainsi la retraite à 62 ans pour une personne disposant d'un revenu déterminant de 48 000 francs impliquera une réduction de la rente de 8,4 % (contre 12,6 % dans le projet du Conseil fédéral), de 4,1 % (8 %) à 63 ans et de 0,9 % (3,8 %) à 64 ans.

Toujours par ce même score serré, la commission a opté pour une solution moins rigoureuse à l'égard des veuves que celle préconisée par le gouvernement : le droit à la rente s'éteint lorsque le dernier enfant a atteint 18 ans, sauf pour les femmes âgées de 45 ans ou plus et qui ont des enfants de moins de 18 ans au moment du veuvage. Mais ces modifications ne concernent pas les veuves au bénéfice d'une rente au moment de l'entrée en vigueur de la 11<sup>e</sup> révision.

Par ailleurs, les rentes ne seraient adaptées au renchérissement que tous les trois ans selon un indice mixte prenant en compte aussi bien le coût de la vie que l'évolution des salaires.

Pour compenser les moindres économies engendrées par ses options socialement plus favorables, la commission propose de verser au compte de l'AVS la totalité de la part de la TVA affectée à l'assurance vieillesse au titre de l'évolution démographique. Aujourd'hui la Confédération s'en réserve 17%.

## Positions politiques

Les partis ont signalé leur position de départ. La gauche vise un développement du premier pilier alors que radicaux et UDC préfèrent une réforme peu coûteuse au nom d'une consolidation financière à long terme de l'institution. Sans compromis de part et d'autre, le projet n'aboutira pas. Car une solution mesquine en matière de retraite anticipée aurait peu de chance de passer le cap référendaire. La 11<sup>e</sup> révision devrait alors recommencer à zéro, un scénario catastrophe pour celles et ceux qui attendent avec impatience une solution souple à la question de l'âge de la retraite. *jd*

## Salon du livre et de la presse

### Censure et liberté

Le Salon du Livre est plus largement le salon de l'imprimé. Tous les journaux romands y font leur promotion, à stand large sur l'allée centrale.

*La Liberté* a utilisé son espace de manière originale en le consacrant à la censure : la censure n'étant pas seulement l'interdiction de publier ce qui déplait au pouvoir totalitaire ou, en temps de guerre, ce qui

pourrait renseigner l'ennemi ; elle peut être aussi ce qui déplait au pouvoir économique, au pouvoir ecclésiastique. Elle est d'autant plus efficace qu'elle est invisible. La censure parfaite, c'est l'autocensure, à savoir la censure intériorisée.

Le stand de *La Liberté* est animé pour l'essentiel par des coupures de presse du fond de C.F. Pochon, dont nos lecteurs connaissent l'inégalée curiosité

butineuse d'imprimés. Le plus visuel de la censure c'est quand elle s'exerce préventivement, la ligne que le censeur de service a fait sauter in extremis sans que la page soit recomposée. Une illustration par carré blanc sur fond d'imprimé.

A l'heure où l'histoire de la Suisse lors de la dernière guerre est revue, on s'est arrêté avec un intérêt particulier à la décision, motivée, de l'autorité

de censure suspendant pour un mois le journal *Le Sport*, coupable, citations à l'appui, d'avoir donné du match Allemagne-Suisse en 1941 un compte-rendu qui, même si l'on tient compte du lyrisme des chroniqueurs sportifs, révèle une agressivité viscérale à l'égard du III<sup>e</sup> Reich. Le sport, non comme chauvinisme, mais comme défoulement politique libérateur. *ag*

# L'anniversaire de *L'Événement syndical*

**I**l y a trois ans, déjà, qu'était lancé un nouvel hebdomadaire syndical. L'événement alors n'était pas la création d'un produit totalement nouveau, mais la fusion du journal du SIB et de celui de la FTMH. Ces deux syndicats ont une histoire de lutte ouvrière différente, une implantation géographique qui ne se recoupe pas, des succès et des conventions collectives adaptées à leurs conditions propres. Chacun avait son journal. L'événement était donc dans la fusion (prudente au départ puisqu'il y avait deux éditions), dans ce lancement d'une maison commune. La première pierre de ce projet que *Domaine Public* avait toujours, dès les années soixante, appelé de ses vœux.

## Après trois ans, quel premier bilan?

L'institut erasm, à la demande du journal, a procédé à un sondage auprès de quelque 500 personnes recevant le jour-

nal. Le taux de lecture est jugé satisfaisant: 54%, mais lire est pris dans un sens extensif, c'est-à-dire avoir lu ou feuilleté au moins un numéro. Il faut en effet tenir compte de la diversité des langues et des habitudes culturelles d'une grande partie de ce lectorat potentiel. Les rédacteurs en sont conscients: le journal, qui n'est pas gratuit, mais payé par les cotisations, est le lien hebdomadaire qui confirme l'existence du syndicat. Mais comment, en ne perdant jamais de vue ce public premier, devenir un hebdomadaire de plus large audience, capable d'apporter une contribution de poids à la formation de l'opinion publique?

D'abord, malgré les résistances, travailler à l'élargissement du journal. Maintenant qu'ils sont «défonctionnalisés», il n'y a pas de raison que les syndicats des cheminots, de La Poste et de la télécommunication ne rejoignent pas la «maison commune». Ce regroupe-

ment permettrait de faire un saut dans la professionnalisation du journal, d'assurer une illustration photographique originale; ainsi s'ouvrirait peut-être l'opportunité d'un apport publicitaire.

Beaucoup semblent craindre qu'à trop élargir, le syndiqué de base ne retrouve plus ses problèmes à lui et se sente délaissé.

A nos yeux, cette crainte, que ne partage pas l'équipe rédactionnelle, est une erreur d'appréciation. Chacun s'intéresse aux métiers, aux difficultés, aux succès des autres sur le terrain. Dans *L'Événement syndical* tel qu'il se présente aujourd'hui, ce qui m'intéresse c'est de découvrir la réalité des relations de travail chez les carrossiers ou à la fonderie de Moudon. En parler, ce n'est pas faire de l'ouvriérisme, mais révéler, désocculter le monde du travail. Il ne se limite d'ailleurs pas aux conflits et aux insuffisantes conditions, il y a aussi

des réussites, la participation à de petites ou de grandes réalisations qui marquent la vie du pays.

## Témoignages du monde réel

Cette référence élargie au monde du travail est d'autant plus nécessaire que se développe un monde non pas virtuel, mais à la fois bien réel et sans rapport avec la réalité de la majorité des travailleurs. Le système des bonus que s'octroie par exemple l'encadrement bancaire, par millions et par individu, est complètement déconnecté de la réalité vécue par celles et ceux qui travaillent sur les chantiers, à l'établi, au bureau, aux postes de vente. Le rôle d'un hebdomadaire syndical est d'être ce rappel à l'ordre, d'assurer la présence du monde réel.

Donc l'ambition d'un hebdo élargi, maison commune syndicale pas seulement à deux, mais à quatre, cinq pièces, n'a pas baissé d'un cran. Ce sont nos vœux d'anniversaire. *ag*

## Rappel

### Mémoire de Paris: La Commune

**L**es socialistes français ont-ils une sensibilité historique? En 1989, sous la présidence de François Mitterrand, le centenaire de la II<sup>e</sup> Internationale, créée à Paris, n'avait pas été évoqué; l'anniversaire étant étouffé par le bicentenaire de la Révolution. En 2001, Paris, pour la première fois dans son histoire, s'est donné une majorité socialiste et de gauche plurielle. C'était le 18 mars. Or, c'est le 18 mars 1871 que fut proclamée la Commune de Paris (qui valut à Paris, par méfiance ultérieure du pouvoir, son statut si particulier). Un de nos lecteurs,

André Sandoz de La Chaux-de-Fonds, a été sensible à cette coïncidence des dates.

«C'était aussi un 18 mars. Celui d'il y a cent-trente ans: premier des septante-trois jours nés de cette tragique et folle, mais aussi héroïque et grandiose aventure, dont le peuple de Paris fut le prestigieux acteur et dont l'histoire universelle perpétue le souvenir sous le nom de Commune de Paris de 1871.

Impossible de refaire l'histoire d'un pareil événement, mais il est peut-être utile de rappeler qu'un matin du 18 mars, épuisé

par la longueur du siège que lui fait subir l'armée prussienne, écoeuré de la légèreté du gouvernement impérial qui conduit la France à la défaite militaire puis à la capitulation, le peuple de Paris est en révolte. Pour la première fois, le mouvement ouvrier, en train de s'organiser en tant que tel, qui a créé des associations professionnelles, des institutions d'entraide mutuelles, des sections aussi de la toute jeune Association internationale des travailleurs née en 1864, se sent la volonté et se croit en mesure de transformer la révolte en révolution. » ■

# Cinq semaines de vacances pour les facteurs

**M**is à part une garantie d'emploi en fait toute relative, mieux vaut désormais pour le personnel fédéral être soumis à une convention collective qu'uniquement à la Loi sur le personnel de la Confédération. Après les cheminots qui ont obtenu les trente-neuf heures, voici les employés de La Poste qui bénéficieront de cinq semaines de vacances. Ils disposent également d'une garantie salariale jusqu'en 2004, de dispositions sur la sécurité de l'emploi et d'une protection contre les licenciements. C'est une partie du menu de la convention collective sur laquelle se sont mises d'accord les délégations de La Poste et des

syndicats de la communication et transfair.

Par rapport aux fonctionnaires, qu'ils soient fédéraux ou cantonaux, soumis à la législation classique, le gain est réel. La semaine de vacances supplémentaire sera évidemment appréciée. La garantie salariale également, qui empêche par exemple les pressions sur les rémunérations qu'ont subies nombre de fonctionnaires sous forme de contributions de solidarité, de remise en cause des augmentations annuelles, etc., décidées

unilatéralement par le gouvernement et le Parlement.

La protection contre les licenciements de même que les conditions de base concernant un éventuel plan social sont également de sérieux avantages. Les diverses lois fédérales et cantonales prévoient généralement des indemnités limitées à quelques mois de salaires en cas de suppression de postes de travail. Or le problème est rarement lié au montant de l'indemnité – l'assurance chômage est de toute façon là pour pallier au moins

partiellement la perte de salaire. Il vient plutôt des possibilités de reconversion, surtout pour des métiers spécifiques comme ceux qui sont offerts par les administrations publiques et les régies. C'est là qu'un plan social, en cas de nécessité, prend tout son sens: l'entreprise peut en effet proposer des aides individualisées utiles à la poursuite de la carrière des personnes dont le poste est supprimé.

La convention devrait entrer en vigueur en 2002. Elle montre que la négociation directe avec l'employeur, base des conventions collectives, peut offrir des avantages que le combat politique n'a jamais permis d'inscrire dans la loi au profit des fonctionnaires. *pi*

**La négociation directe avec l'employeur, base des conventions collectives, peut offrir plus d'avantages que le combat politique**

## Commentaire

### Play boycott

La fermeture d'une usine à biscuits LU a ravivé le débat sur la justification et l'efficacité du boycott. Certains l'ont jugé inadéquat, car une entreprise même prospère a l'obligation de maintenir son niveau de performance; d'autres ont fait remarquer que le plan social de Danone, par son étalement dans le temps et son importance était largement au-dessus des normes légales (même revues à la hausse) ainsi que des pratiques courantes. Enfin le boycott a été jugé contre-productif si, affaiblissant l'entreprise, il déstabilise l'emploi.

En fait le boycott n'a jamais mis à genou une société. C'est une arme de pression. Nestlé n'a pas été menacé dans son existence par le boycott qui stigmatisait sa publicité pour le lait pour nourrisson dans les pays pauvres du tiers-monde, mais il a dû tenir compte de cette réaction. Après le naufrage de l'Erika, Total boycotté a revu à la hausse sa participation aux réparations, largement au-dessus de ses obligations juridiques.

Le boycott ne porte pas atteinte à la vie de l'entreprise,

mais à son image. Les sociétés dont le front de vente est la grande consommation consacrent 30 à 40% de leur chiffre d'affaires au marketing. Même si la publicité négative «Je licencie Danone de mon caddy» est encore une publicité, elle détruit l'image de centaines de spots publicitaires télévisés ou d'annonces à slogan. Le boycott démaquille l'image fondée des sociétés. A l'automatisme, au réflexe pavlovien de l'acheteur bien dressé se substitue un acte conscient. On dit, selon la philosophie du marché, qu'acheter, c'est voter. Le boycott appelle simplement à voter «non».

Ce vote est comme une consultation. Non seulement l'entreprise (échaudée), mais ses concurrents redoubleront de prudence en des circonstances identiques. En fin de compte, le boycott, qui est une arme de faible durée, est l'exercice d'un contre-pouvoir comme celui qu'exercent, sur le long terme, les fonds de placement qui tiennent compte de la politique sociale des entreprises. *ag*

# La banque, le banquier et les architectes

Monsieur Alain Bruno Lévy, président de la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève (BCGe), était récemment l'invité des enseignants et étudiants de la deuxième session du cours post-grade en expertise immobilière, organisée par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, en partenariat avec les Universités de Fribourg et Genève.

L'orateur s'est notamment livré à un inventaire à la Prévert des biens immobiliers restés sur les bras de la BCGe et pour lesquels la Fondation cherche preneur:

- Environ 1400 objets, dont 800 immeubles, représentant des prêts d'un montant total de 5,070 milliards de francs.
- Une valeur actuelle de ce parc estimée à environ 50% de la valeur des prêts, soit un trou de 2,535 milliards de francs.
- Les avances nécessaires de l'Etat pour le fonctionnement de la Fondation. Il faut dépenser de l'argent pour diminuer les pertes.
- Les gros dossiers, comme celui de Sécheron. Il s'agit de financer aussi la décontamination du terrain avant de pouvoir le vendre.
- La reprise du marché immobilier genevois. Elle ne sera pas aussi forte qu'annoncée. Les ventes de la Fondation se dérouleront donc de manière échelonnée.

Mais il y a un sujet que personne n'évoque, celui de la qualité des expertises d'origine, qui ont servi de bases aux prêts consentis par la BCGe.

On savait les banquiers de cette époque peu regardants; mais il faut préciser que la plupart de ces expertises ont été réalisées par des architectes. Elles ont été presque toujours calculées à la hausse: valeur intrinsèque (ou

Dans l'affaire de la BCGe, il y a un sujet que personne n'évoque: la qualité des expertises ayant servi de base aux prêts consentis aux milieux immobiliers par la banque genevoise.

Par Daniel Marco

valeur réelle) toujours surévaluée, estimation bricolée de la valeur du terrain, valeur de rendement régulièrement calculée sur la base d'un revenu locatif futur, donc aléatoire.

Venant après des déboires dans le domaine de la construction – le nombre de contentieux concernant des ouvrages a augmenté considérablement –, ces incompétences et cette attitude complaisante dans le domaine économique ont largement contribué à la dépréciation de l'image de la profession d'architecte. Cette dépréciation, certes relative – tous ne sont pas atteints heureusement –, a grandement facilité l'apparition de groupes qui veulent sortir du marasme, tels le Conseil suisse des experts architectes (CSEA), l'Association suisse des économistes de la construction (AEC); et surtout, elle a, dans un registre plus menaçant, ouvert la voie au dévelop-

pement des entreprises générales qui profitent largement de la situation, sans vraiment apporter de solution.

Faut-il vraiment, pour mener aujourd'hui un projet d'architecture, la conjugaison de trois (sous-) professions, le concepteur, le constructeur et l'économiste? Sans doute non!

Mais la recomposition, sur de nouvelles bases, d'un métier tel que celui d'architecte prend du temps. Les organisations professionnelles, longtemps désorganisées et désorientées par la crise de la construction, prennent lentement conscience de cette nécessaire refondation. Quant aux institutions de formation, la plupart se sont déjà réorientées dans ce sens et ne demandent qu'à continuer. Le cours post-grade dont il est question au début de cet article en est un exemple. ■

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:  
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:  
André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Pierre Imhof (pi), Daniel Marco (dm), Charles-F. Pochon (cfp), Anne Rivier, Albert Tille (at)

Point de vue:  
Daniel Marco

Composition et maquette:  
Géraldine Savary

Responsable administratif:  
Marco Danesi

Impression:  
Ruckstuhl SA, Renens  
Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@abonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch  
CCP: 10-15527-9  
Site: [www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

# La fin du système de milice

**L**a construction de logements sociaux pour les personnes à faible revenu incombe à Genève à des structures originales: les fondations immobilières de droit public. Au nombre de dix, dirigées chacune par un Conseil de douze à treize membres désignés à parts égales par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat, ces fondations relèvent du système de milice, au sens helvétique du terme.

Il y a quatre ans, à la faveur des élections cantonales, ces conseils ont connu un renouvellement assez important. Par ailleurs, la coordination entre les fondations s'est renforcée et un architecte des fondations a été nommé. Malgré cela, le bilan reste maigre.

Pour donner plus d'efficacité à la politique du logement subventionné, le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement propose de réduire le nombre des fondations à quatre et d'en créer une chargée des problèmes fonciers. Cette recherche d'efficacité se heurte à deux problèmes.

D'une part, nombre de miliciens ont tendance à se comporter comme des élec-

trons libres, oubliant une fois en place qui les a mandatés, ne rendant des comptes à personne, menant leur propre politique. Cette attitude perturbe tout l'édifice et implique sans cesse des arbitrages de la part de la hiérarchie. Et surtout, elle empêche la systématisation des expériences. Dans leur

**L'habitat social se transforme en profondeur. Il ne s'agit plus du logement subventionné des années soixante**

grande majorité, les conseils de fondation ne sont ainsi qu'une addition de personnes, certes appliquées, mais surtout ingénues et de faible compétence technique et sociale, entourées d'individualistes à la recherche de marchés. Ces faiblesses apparaissent d'autant plus crûment que les nombreuses mutations en cours dans le domaine de l'habitat social réclament plus d'efficacité et de professionnalisme.

Car, précisément l'habitat social se transforme en profondeur. Il ne s'agit plus du logement largement subventionné des années soixante. Les HLM (Habitations à loyers modérés) de ces années-là étaient destinées à des ménages ouvriers qui, dans le modèle de développement dominant à cette époque, «montaient» dans la société. Le logement était alors un réceptacle des

biens de consommation. Avec l'automobile, on pouvait affirmer qu'il structurait la société du miracle helvétique. Après la crise et l'apparition lente d'un nouveau modèle qui voit se réinstaller les cycles de croissance et de récession, les HBM d'aujourd'hui (Habitations bon marché) s'adressent aux familles monoparentales ou à des groupes en voie de marginalisation: personnes âgées, «working poors», etc. qui «descendent» dans la société. Le logement est aujourd'hui, pour ces catégories sociales, une question de dignité. Il est le lieu de leur intégrité et de leur intégration.

En guise de conclusion provisoire, remarquons que la crise de la milice ne touche pas que Genève. La Suisse dans son entier est atteinte puisqu'on évoque même la possibilité de professionnaliser la sacrosainte armée de milice. La démobilisation d'un modèle inédit et typiquement helvétique, expression d'un sentiment d'appartenance à une communauté, résulte sans doute de cette nouvelle société qui voit la concurrence prendre le pas sur la concorde et où s'accélère le rythme du changement. D'autres y verront la dissolution de ce qui restait de corporatiste dans la société suisse. *dm*

## Courrier

### A une amie meurtrie, la gauche neuchâteloise

**A** Genève, au printemps 1930, la misère régnait. Des camions récoltaient le kilo du chômeur. On l'offrait ensuite aux plus nécessiteux.

La tension montait entre la droite menée par Georges Oltramare et Léon Nicole, le turbulent socialiste. L'explosion était inévitable. Elle eut lieu le 9 novembre 1932. Oltramare, par voix d'affiches, avait mis en accusation le «Sieur Nicole». Il invitait ses partisans à une as-

semblée convoquée à Plainpailais. La foule tenta de s'y rendre. En vain. Elle reflua alors jusque devant le palais des expositions. C'est là qu'elle fut reçue par une rafale de mitrailleuses. Treize hommes furent tués et la justice bourgeoise incarcéra Nicole. Mais les travailleurs poursuivaient la lutte. De leurs maigres deniers, ils faisaient vivre trois quotidiens: *La Sentinelle* à La Chaux-de-Fonds, *Le Peuple* à Lausanne et *Le Travail* à Genève.

Des hommes de conviction en remplissaient les colonnes. Charles Naine, le Neuchâtelois, enflammait le parti. Ouvrier horloger, il avait acquis une licence en droit et son brevet d'avocat. Charles Naine se faisait écouter. Au Conseil national, sa parole remplissait l'hémicycle.

Qu'en est-il aujourd'hui? Le parti socialiste neuchâtelois a été battu. Il est divisé, presque anémié et comme désabusé.

Le danger pourtant subsiste. Les propos du nouveau président du parti radical font frémir. Ils sont à la gloire du néolibéralisme économique, dur, impitoyable. Par ailleurs, les réfugiés continuent de battre en brèche notre unité. Chaque jour certains d'entre eux sont refoulés, témoin cette femme enceinte repoussée tout récemment par un douanier avec ces mots: «Va faire ton gamin ailleurs». Samuel Roller

# Ma vie avec Kasparov

**A** PARTIR DE QUEL MOMENT LE JEU DEVIENT-IL UN TRAVAIL, LE DIVERTISSEMENT UN LABEUR ? LE SPORT CÉRÉBRAL EST-IL UN SPORT ? OU UN ASSIMILÉ, par la seule grâce du vocabulaire commun ? Qu'est-ce qui différencie l'amateur du professionnel ?

La dernière fois que je me suis posée ces questions, c'était ce fameux samedi de foehn. Le printemps explosait aux fenêtres.

Après le petit déjeuner, j'ai supplié Kasparov de m'accorder la faveur d'une promenade dans les bois du Jorat. Voûté sur les combinaisons diaboliques de son échiquier, encore en pyjama, le Champion a grommelé qu'il n'avait pas, mais alors vraiment pas, la tête à la balade. Quand je lui ai demandé s'il comptait jouer toute la sainte journée, il a grondé que, nom d'un chien, depuis le temps, je devrais pourtant savoir que Kasparov ne «joue» jamais. Non. Kasparov étudie.

J'aurais pu tiquer. Je suis restée de marbre. Je commence à avoir l'habitude de ces sautes d'humeur : voilà trois mois que l'Étudiant n'est pas à prendre avec des pincettes. Trois mois qu'il perd 67% de ses matches de championnat. Et presque quatre ans qu'il consacre l'essentiel de ses congés à s'essuyer le front sur ses pions. A préparer ses attaques et vérifier ses défenses dans la centaine de livres de sa bibliothèque échiquéenne. A corriger ses parties avec Fritz, son logiciel préféré. A se mesurer aux internautes de Miami ou de Kiruna à n'importe quelle heure de la nuit.

– Et ta condition physique, tu y penses ? Tous les grands joueurs font de l'exercice, c'est capital de bouger. Et ton piano, tu l'abandonnes ?

– Ma pauvre amie, tu n'as décidément aucune idée ! Je dois revoir l'Ouverture du Pion de la Dame de a à z pour jeudi et tu voudrais que je me baguenaude sous les foyards, en sifflant, le nez en l'air, comme si de rien n'était ?

J'ai refermé la porte et je suis partie seule. Dans le bus qui m'emmenait au Chalet-à-Gobet, je n'ai pas cessé de ruminer. Et aujourd'hui, la terrible vérité me saute à la face : Kasparov est malade. Il vit sur une autre planète que la nôtre et ne le sait pas. Après des heures d'observation rigoureuse, mon diagnostic tient en un mot : dépendance. La littérature spécialisée parlerait d'une «chess-addiction» caractérisée. L'affection est sévère, et le patient incapable de la surmonter sans aide extérieure.

Au début, Kasparov était heureux. Contrairement à son homonyme de Bakou, mon Kasparov à moi s'est mis aux échecs très tard, la quarantaine largement entamée. Inscrit dans un club genevois, simple amateur, il y jouait le lundi soir, pour le plaisir. Ses adversaires ? Des semblables, frères et sœurs en passion. Entre soldats du même régiment, sans guerre ni bataille à l'étranger, ah que la vie du clan était jolie ! Les victoires y valaient les défaites. Ce qui n'empêchait pas le sérieux, au contraire. Les joutes intestines terminées, on analysait les rebondissements en détail, et chaque coup en profondeur.

Le week-end, je l'accompagnais au Parc des Bastions. Devant un public connaisseur, la faune internationale des bretteurs s'y déchaînait, s'affrontant sur d'énormes échiquiers de béton quadrillé.

Associant gymnastique physique et exercice mental, ils déplaçaient leurs figures de plastique dans un ballet saccadé. Qu'ils les poussent d'un pied rageur ou les soulèvent d'un bras nonchalant, leur visage exprimait une égale et douloureuse concentration. Car l'exhibitionnisme force à l'excellence. Dévoilé sur la place publique, l'ego aspire au succès. Ou à la défaite honorable pour le moins.

Kasparov, lui, montait rarement sur scène. M'expliquant le développement de la partie, il en devinait les retournements avec précision. Je l'admirais et il adorait ça. Nous rentrions main dans la main, assis sur notre petit nuage carrelé rose et blanc. A la maison, je cédaï bientôt à ses avances.

Allez savoir pourquoi, j'écopais toujours des Noirs. De ce désavantage, je fis vite un atout : je résistais dangereusement en milieu de Sicilienne. J'eus mon heure de gloire en reproduisant d'instinct une des bottes secrètes de Fischer, recensée dans une Espagnole contre Keres à Zurich en 1959. Insuffisamment charpentées, en revanche, mes Grünfeld et mes Est-Indienne me condamnaient à mort avant le quinzième trait. Kasparov en abusait. Soit il me renversait, soit je couchais mon roi, le résultat était bien là : battue, rebattue à plates coutures, j'étais devenue sa sparring-partner de prédilection.

Jusqu'au soir où, magnanime, il m'accorda les Blancs. Soirée funeste où je l'ai maté à la régulière dans un Gambit Muzio, pourtant évalué par les experts de l'époque comme donnant une nulle. (Ai-je contribué à le remettre à la mode ?)

De ce Muzio-là, mon coach domestique ne guérit jamais. Entre nous, quelque chose s'était brisé. Nos rencontres se sont espacées. Alors, quand Kasparov s'est engagé dans une équipe au sein de son club, je l'ai encouragé. Pire, j'ai réveillé, aiguillonné son esprit de compétition.

Mea culpa. Je ne savais pas que lors de sa première participation officielle, il serait sèchement battu par une femme. Une ravissante massacreuse aux longs cils, une tueuse aux yeux d'améthyste. Je n'imaginai pas non plus que la plupart de ses challengers seraient des gamins à peine secs derrière les oreilles, tenaces, vigoureux, gonflés d'assurance et d'agressivité. Ou des vieux briscards pugnaces, au bénéfice d'une pratique et d'une expérience irrattrapables.

Pas de doute. Mon Stratège est atteint. A moi de le désintoxiquer si je veux le retrouver tel que je l'ai connu. Sobre, de douce et bonne composition, toujours ouvert à la discussion, à l'échange. Pour rétablir son équilibre, tentons la greffe d'une contre-monomanie. Aidons à la renaissance d'une activité jumelle. En effet, plusieurs champions d'échecs furent à la fois psychiatres, mathématiciens, musiciens...

Au programme de ce printemps, donc : réintroduction du clavier, à doses bien tempérées. Puis changement radical de modèle. Exit Rambo Kasparov, place à Mark Taïmanov. Sur les chemins de l'Olympe, ce Grand Maître russe, ex-candidat à la Couronne Mondiale et pianiste virtuose, donnait autant de récitals Chopin que de simultanées à l'aveugle.

Anne Rivier